

Octobre 2014

LE CASSIS



EDITO

Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

Le 8 septembre 2014, le Conseil d'Administration du Parc National des Calanques, saisi par le Préfet, a eu à se prononcer concernant le rejet d'effluents liquides de l'usine d'alumine de Gardanne. Les membres du CA ont émis un avis conforme favorable avec de très fortes réserves pour le rejet de ces eaux de décollement de ces boues.

Fin 2015, les boues ne seront plus rejetées. Seules les eaux résiduelles seront déversées en cœur marin.

En tant que Maire de Cassis et membre du Conseil d'Administration du Parc je souhaiterais m'exprimer sur cette décision.

Tout d'abord, cette décharge en mer n'aurait jamais dû exister.

Les responsables sont ceux qui l'ont laissé faire il y a près de 50 ans...

Je vous rappelle que depuis 1966, ce sont 30 millions de tonnes de boues et de liquides qui ont été déversées au large de Cassis.

D'autre part, si le Parc National des Calanques n'avait pas existé, ce déversement aurait continué sans polémiques et sans entraves, avec pour seul contrôle celui des équipes qui ont travaillé pour Pechiney, Rio Tinto Alcan et aujourd'hui Altéo.

Il ne faut donc pas se tromper de cible : le Parc National n'est pas responsable de ces

déversements ; le Parc National ne l'autorise pas- comme j'ai pu le lire ou l'entendre- ils existaient préalablement!

Etabli en zone péri urbaine, à la fois en milieu terrestre et marin, le PNC a hérité d'une nature exceptionnelle, préservée mais aussi de l'effet pervers des activités industrielles passées et actuelles.

Et, bien au contraire, avec la création du PNC, l'Etat (alors dirigé par la droite) a voulu graver dans le marbre l'arrêt des boues solides en 2015 (voir décret de création du Parc).

Depuis 2 ans, tous les administrateurs du Parc (y compris les représentants de l'Etat actuel) ont travaillé à mettre l'industriel sous pression pour faire avancer ce dossier vers une extinction complète de tout rejet dans les années à venir.

Le projet soumis à l'avis du Parc lundi 8 septembre, ne consiste donc pas en la création d'un rejet en cœur marin, qui ne saurait évidemment être accepté en cœur de Parc National, je le répète ! C'est sur la poursuite d'un rejet uniquement liquide (eaux industrielles), sans résidus solides («boues rouges»), dans lequel les polluants ont été fortement réduits, que s'est prononcé le CA.

Ce sont de ce fait près de 183 000 tonnes de boues solides en moins et annuellement qui ne seront plus versées dans la fosse de Cassidaigne. Il faut aussi savoir que certaines années de pointe, c'était plus de 400 000 tonnes de boues rouges et

personne, aucune association, aucun ministre n'a bougé alors!

Ce sont des contraintes lourdes que le Conseil d'Administration imposera dorénavant à l'industriel, contraintes qui ont d'ores et déjà été imposées à l'industriel pour 30 millions d'euros de dépense.

Les exigences du Conseil d'Administration lors du vote du 8 septembre ont continué à se préciser en séance plénière dans un débat riche **SANS AUCUNE PRESSION**. Chacun a voté en son âme et conscience, à bulletins secrets sur la demande de certains administrateurs.

C'est une étape importante pour nous tous. Nous avons travaillé et pris nos responsabilités. Que Madame la Ministre prenne les siennes !

Je vous rappelle enfin que Cassis est d'ores et déjà sous contrôle de la juridiction de normes européennes, exigibles pour tous en 2015, et ce depuis 3 ans, avec des prélèvements quotidiens dans ses eaux de baignade et 2 audits du bureau Veritas :

L'eau est déclarée chaque année d'excellente qualité.

Danielle MILON
Maire de Cassis

Vice-Présidente de la Communauté urbaine
Marseille Provence Métropole
Présidente du Réseau PACA21



Diététicienne-Nutritionniste sur Cassis

Emilie GROBERT, nutritionniste diplômée d'Etat, propose des consultations, du lundi au samedi, à domicile ou en cabinet. Bilan nutritionnel, suivi diététique pour diabétiques, personnes en surpoids, femmes enceintes/allaitantes, enfants, sportifs, troubles de l'alimentation. Uniquement sur RDV. Tél : 06.29.67.00.18

Les produits régionaux en plein essor !

Mathias PAPAIZIAN a ouvert une nouvelle épicerie 8 rue Pierre Eydin sous l'enseigne « Cassis Provence ». Vous y retrouverez les vins de Cassis, un large choix de pastis et de liqueurs, des spécialités provençales, des produits régionaux ... Renseignements au 06 20 46 66 33 / cassis-provence@hotmail.fr

Une nouvelle agence immobilière à Cassis

L'«Immobilier des Calanques» a fait le choix de s'implanter en cœur de ville et de spécialiser son activité sur la gestion locative et le syndicat de copropriétés. 19, Rue Alexandre Gervais Tél. 04 42 08 05 46 contact@immocal-13.com

Réunion des commerçants

La ville de Cassis convie les commerçants cassidains à une réunion, mardi 14 octobre, à 9h, à l'Oustau Calendal afin de faire le bilan de la saison estivale, de présenter le programme de la saison automne-hiver 2014/2015 et de discuter des préoccupations de chacun.

Ouverture des inscriptions aux stages multisports de la Toussaint

La ville de Cassis propose aux enfants de 7 à 10 et de 11 à 13 ans des stages multisports du 20 au 24 octobre et du 27 au 31 octobre, de 14h à 17h.

Au programme, sports collectifs, jeux de raquettes, boxe, piscine ... Inscriptions depuis le 29 septembre auprès de la Direction des Sports et Loisirs, Espace d'Orso.

Tarif : 52 € la semaine.

L'Ecole de voile propose également durant les vacances de la Toussaint, des stages, à partir de 7 ans, d'optimist, de catamaran 12 et de paddle.

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

Renseignements et inscriptions auprès de l'Ecole de voile : 04 42 01 16 65.

A noter, pendant les vacances scolaires, l'Espace jeunes est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h et en période scolaire le mardi, le jeudi et le vendredi de 17h à 19h et le mercredi et le samedi de 14h à 18h (inscription gratuite sur place).

Exposition de véhicules électriques

Dans le cadre de sa démarche environnementale et fidèle au concept de «territoire durable», la Ville de Cassis, en partenariat avec Renault Marseille et Aubagne, accueille les 17 et 18 octobre, de 10h à 18h, une exposition de véhicules électriques de marque Renault sur le solarium de l'Esplanade Charles de Gaulle. Réservez votre essai sur www.renault-retail-group.fr ou 03 60 32 60 34.

Sardines Titus Triathlon - Dimanche 12 Octobre

Pour la 4^{ème} année consécutive le club marseillais, Sardines Triathlon, organise le Sardines Titus Triathlon. Le départ aura lieu plage du Bestouan. Les triathlètes s'élanceront pour 1,5 km de natation, puis 40 km de vélo sur les hauteurs de Cassis et de Roquefort-la-Bédoule et enfin, 10 km de course à pied à la presqu'île. 400 participants attendus parmi lesquels Sylvain SUDRIE (quintuple champion de France de triathlon longue distance et champion du monde de la discipline en 2010) et Camille DONAT (triathlète professionnelle française). Et cette année encore de prestigieux relais avec la participation de Myriam Lamare, championne du monde de boxe anglaise et française ainsi que Nathalie Simon, championne de planche à voile. Infos : <http://sardinesstitustriathlon.com>.



Du côté de nos champions cassidains ...

Félicitations à l'Ecurie MASSARDO qui s'est distinguée avec la victoire de Mélanie MASSARDO au Grand Prix du CSI de Nice le 3 août. Bravo également aux cavaliers de l'équipe cassidaine pour leurs performances.

Félicitations à Alexia FANCELLI, jeune championne de Kitesurf, qui a remporté en juin dernier la 2^{ème} étape du GDF Suez Energies France Kite Tour 2014 à Saint-Malo. Alexia est également vice-championne de France de «Foil», et détient le record féminin de vitesse de l'International Kitefoil Speed dont le but est de parcourir une distance le plus rapidement possible.

ECHO DES ASSOCIATIONS

La Braderie

Les 4 et 5 octobre, les commerçants cassidains font leur traditionnel grand déballage!

Venez donc arpenter les rues du village à la recherche de LA bonne affaire.

Une occasion à ne surtout pas manquer ! Organisée par l'association des Artisans, Commerçants de Cassis. VENEZ NOMBREUX!!! Parking gratuit aux Gorguettes, navettes assurées. De 10h à 19h, dans le village

Le Salon des créateurs «K6 Arts»

L'association EVEN CREA présente «K6 ARTS 4», salon de créateurs où tout est 100% fait main et français (savons, bijoux, décoration...).

80 exposants vous attendent dimanche 12 octobre, de 9h à 19h, sur la place Baragnon.

Stage de Comédie musicale

Pendant les vacances, du 27 au 31 octobre :

L'association *En Compagnie des fées* propose un stage de comédie musicale «le secret d'Halloween» pour les 5 à 12 ans avec création des décors et accessoires.

De 9h à 17h au Centre culturel avec spectacle le 31 octobre suivi d'un défilé pour Halloween dans Cassis.

Résa. à partir du 1^{er} octobre : 06 19 91 81 99, Fannélie

Guide des Associations 2015

En vue de l'élaboration du Guide des Associations cassidaines 2015, celles-ci sont invitées à renvoyer la fiche de renseignements qui leur a été adressée par courrier, avant le 15 octobre 2014 :

. soit par La Poste (MEVA – 4 rue Séverin Icard),
. soit par mail (associations@cassis.fr).

La fiche de renseignements peut être téléchargée sur le site de la Ville de Cassis (www.cassis.fr), à la rubrique « Toute l'actualité ».

Merci aux associations de respecter les délais pour ne pas impacter la conception et l'impression du guide. Renseignements au 04 42 01 20 64.

POINT TRAVAUX

Travaux d'aménagement des avenues Ganteaume, Viguerie, Dardanelles et Vieille tour (pluvial, revêtement de surface, réorganisation du stationnement).

Les travaux de la phase 1 en cours, se termineront le 31 octobre.

Rappel de la phase 1 :

Intervention : Avenue de la Viguerie (de l'av. Jean Jaurès à la descente de la rue Bremond)

Circulation : Avenue de la Viguerie fermée à la circulation sur cette portion (réouverture le soir et le week-end, sauf exceptions dues aux obligations des travaux).

Déviations de la circulation des véhicules venant de l'avenue Ganteaume, par l'avenue Jean Jaurès en sens montant (inversion du sens de circulation habituel).

A la fin de cette phase, la circulation sur l'avenue Jean Jaurès sera remise en sens descendant (comme habituellement).

Passerelle de la Gare

Une passerelle pour piétons, en dessus du Vallat et au niveau du pont de la gare, va être installée avant la fin octobre 2014.

Avenue de Verdun

Le revêtement de la chaussée est prévu courant octobre 2014.

Zoom sur le plateau sportif des Gorguettes

Le plateau sportif des Gorguettes, première tranche de restructuration du complexe, est terminé.

Il est équipé d'un tartan de deux cents mètres sur quatre couloirs, d'aires de saut en longueur et de lancer de javelot, de deux terrains de basket, de deux terrains de handball (ou 4 mini terrains).

Un bâtiment comprenant des vestiaires séparés garçons-filles et des locaux de stockage de matériel est en cours d'achèvement.

Le plateau est réservé au Collège mais est ouvert également aux clubs d'athlétisme de Cassis pendant les heures de fermeture de l'établissement.

Centre de la petite enfance

Afin de répondre aux attentes de la population, Danielle Milon et son équipe ont souhaité concentrer en un même bâtiment toutes les infrastructures de la petite-enfance.

Sur 2 niveaux (environ 1 000 m²), l'Espace Petite-Enfance réunira toutes les structures liées à l'enfance dans un bâtiment unique. Il abritera une crèche d'une capacité de 54 enfants, soit trois fois plus qu'actuellement, des locaux pour un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), un Réseau d'Assistants

Maternelles (RAM) et une consultation Protection Maternelle et Infantile (PMI). Des espaces verts et des jeux seront réalisés dans le parc.

Les travaux ont commencé l'an dernier mais, malheureusement, l'entreprise chargée du gros œuvre a été mise en liquidation judiciaire en novembre 2013 et les travaux interrompus : un événement imprévisible, ses finances étaient très saines au moment de l'adjudication, mais la crise est passée par là...

Un nouvel appel d'offres a été lancé dès que possible et les travaux ont repris avec une nouvelle entreprise le 12 mai dernier. Actuellement le bâtiment est hors d'eau, les travaux de second œuvre vont commencer et la grue du chantier sera démontée d'ici les vacances d'automne.

Rappelons que jusqu'à l'ouverture de l'Espace Petite-Enfance (1^{er} trimestre 2015), l'accès à l'actuel centre multi-accueil (crèche) de la Respélido continue à se faire par le chemin piétonnier au bas du parc, accessible par l'allée Paul Bérard, l'accès haut par la rocade Vence étant réservé aux seuls véhicules de chantier et totalement interdit au public.

Retrouvez les travaux sur www.cassis.fr
Allo travaux : 08000 13260 (n°vert) ou 06 31 79 55 31 ou c.koblet@cassis.fr

OPINION LIBRE

L'orage du 13 août 2014

Aux vues des prévisions météo, le maire devait anticiper les événements en postant l'équipe de la cellule de crise au niveau des différents avaloirs pour éviter leur engorgement par les végétaux, dès le début de l'orage.

De plus le lit de la Rostagne n'est plus nettoyé efficacement. Il est inadmissible qu'avec les travaux effectués il y a dix ans l'eau et la boue aient atteint un tel niveau dans l'avenue Victor HUGO emportant plusieurs stands de forains sur le marché.

Malgré les beaux discours une action efficace sur le terrain est irremplaçable.

Cassis avec vous.

TRANSPARENCE

La récurrence et la violence d'intempéries susceptibles de provoquer des dommages catastrophiques en termes économique, environnemental, mais aussi sur le plan humain ont favorisé le développement d'outils de prévision et d'avertissement (plan Orsec).

La mairie de Cassis, comme les autres mairies, reçoit donc des messages d'alerte afin de pouvoir anticiper et prévenir ces intempéries.

Le 13 août dernier, alors qu'un orage soudain, fort et violent est survenu dans notre village, nous n'avons reçu aucune prévision, aucun avertissement... Parfois la nature peut se montrer surprenante et capricieuse !

Ceci étant, dès le début de cet orage, les services de la ville et de la Communauté urbaine MPM se sont mobilisés pour nettoyer les avaloirs (qui le sont régulièrement !) et les rues, et prévenir les accidents. Je tiens d'ailleurs ici, puisqu'on m'en donne l'occasion, à féliciter le personnel communal et intercommunal pour leur grande réactivité.

Quelques heures seulement après l'orage, il n'y paraissait d'ailleurs

plus rien, Cassis était parfaitement nettoyée et avait retrouvé ses couleurs d'été, pour le plus grand plaisir des visiteurs et de nos commerces ! Le 19 septembre, pour le même type d'intempéries, les services de la CuMPM et de la ville ont été remarquables !

Je tiens à souligner que les travaux effectués il y a près de 10 ans par la précédente municipalité n'ont pas été dimensionnés pour absorber la quantité d'eau exceptionnelle arrivée ces jours-là.

Je vous précise aussi que par la délibération n°3, en date du 27 janvier 2014, le conseil municipal a arrêté le projet de zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune. Un commissaire enquêteur a reçu les Cassidains qui le souhaitaient du 20 juin au 24 juillet en mairie et a rendu des conclusions favorables le 22 août 2014. Ce zonage répond à plusieurs objectifs dont « limiter le risque d'inondation du centre-ville ». Il y a quelques jours, le 24 septembre dernier, le conseil municipal a approuvé le zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune.

Action !

Danielle MILON

MARSEILLE CASSIS 20KM c'EST DIMANCHE 26 OCTOBRE !

36ans déjà... 36ans que chaque année, le dernier week-end d'octobre, des milliers d'hommes et de femmes, de tous âges, de toutes conditions sociales, de toutes nationalités, s'élancent, se mêlent, se mesurent, se défient, partagent une immense joie sur ce magnifique parcours entre la majestueuse ville de Marseille et le joyau qu'est Cassis.

36 ans que ces coureurs franchissent le col de la Gineste, s'ébahissent devant la beauté du site des calanques, s'épuisent dans les montées, souffrent encore plus dans les descentes mais finissent toujours heureux sur le port de Cassis ! Donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales du sportif sont de toutes les modes, de toutes les époques. Elles sont le sport. Elles sont aussi pour moi les valeurs de Marseille-Cassis 20 km.

Je n'ai jamais couru le Marseille Cassis. Mais chaque année depuis 36 ans, j'attends les coureurs sur la ligne d'arrivée, je ressens et partage leurs émotions, j'imagine leur bonheur, leur fierté d'avoir participé à cette course mythique.

Marseille-Cassis 20 km est une discipline. Cette course est aussi une Institution, reconnue parmi les 50 plus grandes courses dans le monde par la Fédération Internationale d'Athlétisme. C'est pour moi la plus belle course du monde ! Je souhaite ainsi remercier tous les organisateurs et bénévoles de la SCO Sainte Marguerite, tous les partenaires, de rendre cela possible chaque année, de permettre aux sportifs, à ces 15 000 coureurs, de conjuguer leur passion pour le sport en général et la course en particulier avec la beauté d'un site unique. Merci à tous de nous faire partager ces intenses moments de vie ! Merci à chacun de vous de valoriser année après année notre sublime territoire ! Longue vie à Marseille-Cassis 20 km !
Danielle MILON



STATIONNEMENT INTERDIT

- **DU MERCREDI 22 À 17H AU DIMANCHE 26 À MINUIT**
Parkings de la Poste et Gilbert Savon
- **DU VENDREDI 24 À 12H AU DIMANCHE 26 À 18H**
Parkings Alphonse Daudet et de La Madie
- **DU VENDREDI 24 À 15H AU LUNDI 27 À 14H**
Rue de l'Arène
- **DU SAMEDI 25 À 6H AU DIMANCHE 26 À 20H**
Parkings du Casino et de la Rostagne
- **DIMANCHE 26 TOUTE LA JOURNÉE**
Parking Viguerie (réservé aux organisateurs).
Parking et av. des Gorguettes.

STATIONNEMENT ET CIRCULATION INTERDITS

- **DU VENDREDI 24 À 14H AU DIMANCHE 26 À 17H**
Esplanade Charles-de-Gaulle, quai des Moulins, place Montmorin, quai St-Pierre, place Clémenceau, boulevard Gambetta
- **DU SAMEDI 25 À 11H AU DIMANCHE 26 À 15H**
Quais des Baux, Calendal et Barthélémy, Av. Ganteaume (devant l'hôtel du Commerce), place du Grand Carnot et rue A. Rossat.

• DIMANCHE 26 OCTOBRE

DE 7H À 15H

RD 559 (du rond-point St-Jean au rond-point de La Gineste).

Route P. Imbert (de l'av Foch au rond-point de Belle fille).

Des navettes assureront des rotations du rond-point de Belle Fille à l'intersection de la route des Crêtes.

DE 7H À 15H

Avenues de la Marne, de Verdun, des Carriers, du Picouveau, des Dardanelles et Ganteaume.

Ces dispositions pourront être allégées au fur et à mesure du déroulement de la course et ce, à la seule initiative des services de sécurité publique.

L'INSTALLATION DE TABLES, CHAISES ET PRÉSENTOIRS EST STRICTEMENT INTERDITE SUR LE PORT DIMANCHE 27 OCTOBRE DE 6H À 13H.

CIRCULATION INTERDITE

• DIMANCHE 26 OCTOBRE

DE 6H À 15 H

Avenue des Albizzi : dans sa portion comprise entre le rond-point de Saint-Jean et le rond-point du Perthus (sauf pour les cars transportant les participants de la course, direction centre ville).

DE 6H À 17 H

Rue Victor Hugo, de l'Arène (sauf taxis), Barthélémy (sauf taxis), Alexandre Gervais (sauf taxis) et Boulevard Gambetta

SENS UNIQUE DE CIRCULATION

• DIMANCHE 27 OCTOBRE DE 7H À 15H

Avenue du Plan d'Olive (sens : route de Carnoux vers l'avenue de la gare pour remonter vers Roquefort la Bédoule).

ENTRER/SORTIR DE CASSIS

Avec 15 000 coureurs et des milliers de spectateurs, entrer ou sortir de Cassis en véhicule sera très compliqué voire quasiment impossible le dimanche. Afin de permettre aux personnes qui travaillent à Cassis de rejoindre leur lieu de travail et aux habitants de quitter le village, des voies d'entrée et de sortie ont été prévues.

ENTRÉE DANS CASSIS :

LIBRE AVANT 6H. INTERDITE À PARTIR DE 7H.

RÉGLEMENTÉE DE 6H À 7H (sur présentation d'une attestation de votre employeur ou de votre carte grise attestant d'une adresse dans Cassis. Par Carnoux, Ch. du Plan d'Olive, rond-point du Perthus et av. des Albizzi ou par Roquefort-la-Bédoule, rond-point du Perthus et av. des Albizzi).

SORTIE DE CASSIS : AUTORISÉE JUSQU'À 8H.
Par la route de La Ciotat, direction rond-point de Belle-Fille.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

ÉTANT À 1 MOIS DE L'ÉVÉNEMENT, DES MODIFICATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'INTERVENIR.

Rens. : www.cassis.fr ou 04 42 01 17 17.



LES ÉPREUVES

LA RANDONNÉE : L'AUTRE MARSEILLE-CASSIS

SAMEDI 25 OCTOBRE

► DÉPART : MARSEILLE

Aux barrières des facultés de Luminy

■ **8h/8h15 – PARCOURS DIFFICILE** (réservé aux randonneurs confirmés – 7h de marche)
A partir de 10h l'accès au Vallon de la Candelle sera fermé. Les retardataires emprunteront le parcours facile.

■ **8h45/9h – PARCOURS FACILE** (5h de marche)
Accessible à tous mais conseillé seulement à partir de 10 ans. N'oubliez pas d'emporter de l'eau en quantité suffisante, aucune distribution ne sera assurée sur le parcours. Et pour veiller au respect de notre environnement et de ce patrimoine exceptionnel, n'oubliez pas d'apporter un sac pour ramener vos déchets et les trier sur votre lieu de résidence.

► ARRIVÉE : CASSIS - PORT MIOU

A partir de 14h.

Remise des lots gagnants au podium.

L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours en raison des conditions météorologiques.



LA COURSE MARSEILLE-CASSIS 20 KM

DIMANCHE 26 OCTOBRE

► DÉPART : MARSEILLE - 9h30

Bd Michelet (Métro Ste Marguerite - Dromel)

ATTENTION AU DÉPART : accès par la rue R. Teisseire et passage par le Stade Vélodrome.

- 20 km sur route à effectuer dans un délai de 3h.
- Dénivelé : 327m au passage du col de La Gineste.

► ARRIVÉE : PORT DE CASSIS

A partir de 14h30 : annonce des résultats et remise des récompenses au podium.



LES NAVETTES

Pour la marche du samedi 25 octobre

■ À 7h30 et 8h30

Au départ du rond-point de la gendarmerie de Cassis pour rejoindre les facultés de Luminy à Marseille.

■ De 14h à 18h

Au départ de l'avenue des Albizzi pour les retours vers Marseille. Deux arrêts sur Marseille : Luminy et Michelet.

Pour la course du dimanche 26 octobre

- **Entre 6h et 8h** : liaison en continu au départ de Cassis, avenue des Albizzi, vers Marseille.
- **Entre 12h et 14h30** : liaison en continu vers Marseille et Aubagne, puis à 18h pour les personnes ayant participé à la remise des prix. Retour possible en TER (rens. www.marseille-cassis.com)

BRÈVES DE COURSES

VAINQUEURS 2013

En 2013, ils ont franchi la ligne :

En 1^{er} : Washium MULLE en 1h00'09" chez les hommes et Joséphine JEPKOECH en 1h09'13" chez les femmes. Le 1^{er} Cassidien : Julien BOUIX en 1h17'. La 1^{ère} Cassidienne : Agnès MINELLE en 1h35'. Un grand bravo à tous !

ATTENTION AU CHANGEMENT D'HEURE !

Attention, changement d'heure dans la nuit du samedi au dimanche. On reculera nos montres d'une heure !

FRANCE 3 MÉDITERRANÉE EN DIRECT

Devant le succès rencontré les années précédentes, France 3 MEDITERRANÉE renouvèle son partenariat. La retransmission sera en direct de 9h à 12h.

FRANCE BLEU PROVENCE

Vous pourrez également suivre les commentaires de la course sur France Bleu Provence de 9h à 12h sur 103.8FM, et vous informer sur l'état de la circulation sur Cassis, en direct, avec les «infos trafic».

ELLES SOUTIENNENT LE MARSEILLE CASSIS

Des athlètes médaillées du championnat d'Europe de Zurich 2014 viendront encourager les coureurs : Clémence CALVIN, Vice-Championne d'Europe du 10 000m ; Christelle DAUNAY, Championne d'Europe du Marathon et Eloïse LESUEUR, Championne d'Europe de saut en longueur.

L'ARMC SOUTIENT « Graine 2 Tournesols »

Soutenant chaque année une cause et une association différente, l'ARMC reversera cette année 1 € par inscription à l'association «Graine 2 Tournesols» dont le but est de venir en aide aux enfants atteints de cancer, de pathologies lourdes et d'handicaps, et à leurs familles en réalisant des souhaits d'ordre matériel ou moral.

RETRAIT DES DOSSARDS DES CASSIDIENS

Nouvelle cette année, la ville de Cassis et les nombreux coureurs et marcheurs cassidains qui participent à l'une ou l'autre des épreuves s'unissent pour soutenir l'association cassidaine «Maryse pour la Vie».

Pour les remercier de porter avec fierté les couleurs de la ville, les participants seront reçus lors d'une rencontre amicale le mardi 14 octobre à partir de 17h30 et jusqu'à environ 19h à l'Oustau Calendal. Ils se verront offrir un tee-shirt spécialement conçu pour eux «Ville de Cassis - Maryse pour la Vie» qu'ils pourront porter lors des épreuves.

Les coureurs cassidains de « Marseille Cassis 20 km » pourront retirer leur dossard à l'occasion de cette rencontre. Pour cela, ils devront se munir de la confirmation d'inscription, de leur carte d'identité et soit d'un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition », soit de la licence FFA en cours de validité ou émanant d'une fédération sportive agréée pour la pratique de l'athlétisme en compétition. Les personnes inscrites pour la marche du samedi devront retirer leur tee-shirt et leur ticket pour le transport au Parc Chanot vendredi 24 octobre.



CHAMPIONNAT TENNIS «VÉTÉRANS»

Tous les dimanches de 10h à 18h
Rens. 04 42 01 21 24
Au Tennis Sporting Club des Gorguettes

EXPOSITION «TRADITIONS FOLKLORIQUES»

ENTRÉE LIBRE le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30.
Jusqu'au 31 décembre, Four banal

EXPOSITION «MONTAGNES ET VOLCANS»

Les montagnes sont vénérées, craintes ou admirées, mais elles ne laissent jamais les êtres humains indifférents... 2 expositions réalisées et fournies par COMVV. Entrée libre.

Rens. 0442011947 ou www.bibliotheque@cassis.fr
Jusqu'au 29 novembre, Bibliothèque

EXPOSITION DE PEINTURES «GWENDOLINE PIETERS»

Jusqu'au 5 octobre, Salles Voutées



VENDREDI 3 OCTOBRE

CONSEILS AUX ASSOCIATIONS

Permanence de Cyril Bernard. Sur RDV.
De 11h à 12h, Meva Rens. 09 72 28 48 12.

SAMEDI 4 OCTOBRE

PLONGÉE TECHNIQUE

Yachting Club des Calanques de Cassis (YCCC)
9h, Port Miou - Rens. 06 77 89 16 04.

FÊTE DES BARQUES

par l'Association Cassidaine des Bateaux de Tradition (ACBT)
Rens. 06 16 47 39 39
7h30, départ du Port de Cassis

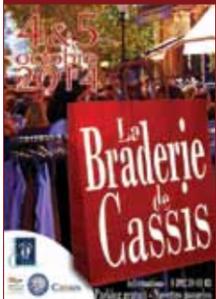
CONCERT GOURMAND, CANTI D'AMOR.

Caccini, Monteverdi, Purcell... Par B. Dumon, contre-ténor et JM. Robet, guitare baroque et théorbe.
Avec pâtisserie, thé ou chocolat...
Récital seul 15€ - récital gourmand 25€.
Possibilité de dîner après le concert.
Réservation par SMS au 06 14 31 59 55.
17h30, Le Clos des Arômes

4 & 5 OCTOBRE

LA BRADERIE DE CASSIS

7^{me} édition



Les boutiques de Cassis proposent un large éventail de leurs collections à petits prix. Une braderie haute en couleurs pour dénicher de bonnes affaires !

Organisée par l'association des Artisans, Commerçants de Cassis (ACC).
Parking gratuit, navettes assurées.
Rens. au 0892 39 01 03
De 9h à 19h, dans le village

JEUDI 9 OCTOBRE

LES JOURNÉES DU CENTRE CULTUREL IL ÉTAIT UNE FOIS «LES TERRASSES DU PORT DE MARSEILLE» ET LES NOUVELLES HALLES DE LA MAJOR

Tarif : 14€ Rens. inscriptions : 04 42 01 77 73.
Départ 10h30, Rond-point de la gendarmerie

10 et 24 OCTOBRE

PERMANENCE DES ASSOCIATIONS

«**DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL**» ET «**L'OUTIL EN MAIN DE MARSEILLE-CASSIS**».

De 11h à 12h, Meva Rens. 06 13 22 54 71.

SAMEDI 11 OCTOBRE

RÉUNION DE QUARTIER

QUARTIER DES JANOTS
10h30, Avenue Emile Bodin (face au Mas Calendal)

COUPE DE L'AMITIÉ

Club Nautique de Port Miou
14h, Port Miou - Rens 06 70 47 99 90

CONFÉRENCE DE GEORGES LIENS «L'AFFAIRE DU XV^{ÈME} CORPS D'ARMÉE EN 1914»

par l'Association « Les Amis du Musée »
16h, Meva - Rens. 04 42 01 88 66

CONCERT GOURMAND, ROME À VIENNE

Airs d'opéra et d'opérette par L. Hoaeau, soprano et C. Galland au piano.
Récital seul 15€ - récital gourmand 25€.
Réservation par SMS au 06 14 31 59 55.
17h30, Le Clos des Arômes

TANGO ARGENTIN

Présenté par Anne Derville et l'association Milongas.
De 18h à 22h, Place Baragnon

DIMANCHE 12 OCTOBRE

4^{ÈME} SARDINES TITUS TRIATHLON

Voir page 2
Départ 9h, Plage du Bestouan

SALON DES CRÉATEURS «K6 ARTS»

Par l'association EVEN CREA
De 9h à 19h, Place Baragnon

COUPE DE L'AMITIÉ

Club Nautique de Port Miou
14h, Port Miou - Rens. 06 70 47 99 90

SORTIE PÊCHE AVEC APÉRITIF DU YCCC

Yachting Club des Calanques de Cassis
De 6h à 12h, Port Miou Rens.06 77 89 16 04

MARDI 14 OCTOBRE

REUNION «**BILAN DE SAISON**» avec les acteurs économiques de la Ville de Cassis
9h, Oustau Calendal

PERMANENCE DU CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT : L'ADIL

Rens. 04 96 11 12 00.
De 9h à 12h, CCAS SANS RDV

REMISE DES TEE-SHIRTS MARSEILLE-CASSIS

à tous les Cassidens inscrits à la randonnée ou à la course et remise des dossards aux coureurs (voir p.3)
17h30, Oustau Calendal

MERCREDI 15 OCTOBRE

VIDE GRENIERS

au profit de l'amicale des pensionnaires de la maison de retraite de Cassis.
Dans le cadre de la semaine nationale des personnes âgées.
De 10h30 à 17h, Maison de retraite

HEURE DU CONTE «LOUPS, SORCIÈRES ET AUTRES MÉCHANTS»

Par la Compagnie Apple-Paille.



A partir de 3 ans.
Sur inscription : 04 42 01 19 47
15h30, Bibliothèque Ariane

JEUDI 16 OCTOBRE

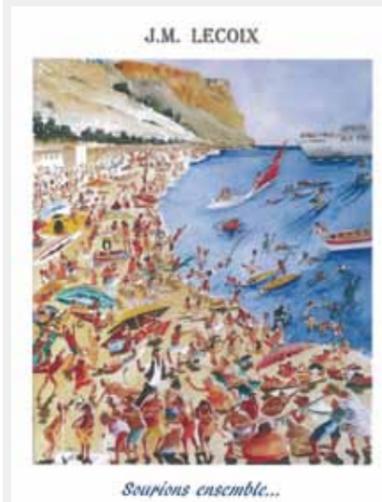
CONFÉRENCE «CASSIS AVANT»

par les Drailles de la mémoire.
Dans le cadre de la semaine nationale des personnes âgées.
15h, Maison de retraite

Du 17 AU 26 OCTOBRE

EXPOSITION DE PEINTURES

«Jean Marie Lecoix»
De 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h
Salles voûtées



SAMEDI 18 OCTOBRE

MARCHÉ ARTISANAL DES ARTISANS CRÉATEURS DU SUD

Exposition des produits de leur fabrication.
De 8h30 à 18h, Place Baragnon

DIMANCHE 19 OCTOBRE

VIDE GRENIER DU TELETHON

De 9h à 18h, Place Baragnon

EXPOSITION DE PEINTURE DE PLEIN AIR

Par la Société des Peintres Cassidains.
Rens. 04 42 01 87 49 ou plmvion@wanadoo.fr
De 9h à 19h, Jardin public

JEUDI 23 OCTOBRE

SORTIE COQUILLAGES À MÈZE

Par Cassis Accueil - Tarif : 45€.
Inscriptions et renseignements :
04 42 01 87 49 ou plmvion@wanadoo.fr
Départ 8h30, Rond-point de la gendarmerie

VENDREDI 24 OCTOBRE

LECTURE À LA MAISON DE RETRAITE

animée par la bibliothèque Ariane
Rens. au 04 42 01 19 47
15h, Maison de retraite

MARSEILLE CASSIS

Info Page 3

SAMEDI 25 OCTOBRE

L'AUTRE MARSEILLE-CASSIS

La marche pour les amoureux de la nature.
Organisé par l'ARMC.

Départ aux barrières des facultés de Luminy.

- Parcours sportif (7h) - 8h/8h15.
 - Parcours facile (5h) - 8h45/9h.
- Transport par bus assuré au départ de Cassis devant la gendarmerie pour les marcheurs inscrits.
Deux départs : 7h30 et 8h30.

DIMANCHE 26 OCTOBRE

MARSEILLE CASSIS 20 KM

Course pédestre de 20 kms. Organisé par la SCO Sainte Marguerite et la Ville de Cassis.

- 9h30 : Départ boulevard Michelet.
- 11h30 : Podium des 3 premiers hommes et femmes sur le port de Cassis.
- 14h30 : Podium toutes catégories sur le port de Cassis.

LUNDI 27 OCTOBRE

PERMANENCE JURIDIQUE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT CDAD

De 13h30 à 16h, CCAS sans RDV gratuite

MERCREDI 29 OCTOBRE

Danielle Milon, Maire de Cassis reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.
De 10h à 12h, Hôtel de ville

Vos ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Madame le Maire, Danielle MILON vous reçoit sur rendez-vous, et sans rendez-vous un mercredi par mois de 10h à 12h, mercredi 29 octobre Hôtel de ville – 1^{er} étage

Philippe DENONFOUX

1^{er} Adjoint délégué aux travaux, aux marchés publics et aux N.T.I.C.
Sur rendez-vous, Hôtel de ville – 1^{er} étage

Dominique MATEO

Adjointe déléguée à la petite enfance, à l'enfance et aux affaires scolaires de 10h à 12h, sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Pascal CHAIX

Adjoint délégué à la vie économique, au commerce et à l'artisanat
Sur rendez-vous, Hôtel de ville – 2^{ème} étage ou annexe des salles voûtées

Martine MAZEROLLE

Adjointe déléguée aux affaires sociales, à l'emploi et à l'insertion de 9h30 à 12h, sur rendez-vous les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois CCAS – 10 rue Adolphe Thiers

Michel MORTELETTE

Adjoint délégué à la jeunesse et au sport de 17h30 à 19h, sur rendez-vous, les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois Direction des sports - Espace d'Orso

Lydia BERTRAND

Adjointe déléguée aux finances
Sur rendez-vous Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Marc de CANEVA

Adjoint délégué au développement durable, aux espaces naturels et zone de mouillage
Sur rendez-vous Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Patricia HATEMIAN

Adjointe déléguée à la vie associative, traditions et patrimoine
Sur rendez-vous Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Frédéric SOULAYROL

Conseiller municipal délégué aux affaires culturelles
Sur rendez-vous Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Guillaume MACHERAS de MONTILLET

Conseiller municipal délégué au tourisme le jeudi sur rendez-vous Hôtel de ville – 2^{ème} étage Office de Tourisme

Fabrice JULLIEN FIORI

Conseiller communautaire en charge des transports
Sur rendez-vous Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Pour toute demande de RDV avec un élu, veuillez vous adresser au Bureau des élus

Soit par téléphone : 04 42 01 66 58
Soit par courriel : elus@cassis.fr

LES ELUS DE LA CIRCONSCRIPTION

Bernard DEFLESSELLES

Député des Bouches-du-Rhône, Conseiller régional de 9h30 à 12h, le 2^{ème} jeudi du mois

Roland GIBERTI

Conseiller général du Canton de 10h30 à 12h, le 2^{ème} jeudi du mois

RETROUVEZ LE PROGRAMME DU CINÉMA CINÉ CALANQUES sur www.cinecalanquescassis.fr

Films récents, 3D
15 séances /semaine
Tél 04 42 01 77 73

